

# Avenir de l'ancien Collège Îles de Mars

## **Atelier « logements seniors »**

Jeudi 16 mai 2019



# Vue depuis le Sud



## **Et maintenant ?**

- **Des premières réflexions comportant des axes forts :**
  - ➔ **Rassembler une partie des services municipaux – création d'une cité administrative**
  - ➔ **Installer une ferme urbaine**
  - ➔ **Dynamiser l'offre commerciale en apportant des commerces non concurrents des existants et/ou en proposant des relocalisations**
  - ➔ **Une résidence personnes âgées**
  - ➔ **L'installation d'activités tertiaires**
  - ➔ **Etc.**
- **Une première étude d'opportunité/faisabilité en 2018**

# Une première phase de concertation

- **Quand ? De décembre 2018 à l'été 2019**
- **Pourquoi ?**
  - **Présenter les grandes orientations**
  - **Recueillir les besoins des pontois**
  - **Échanger et réfléchir ensemble aux contraintes du projet et de son environnement**
- **Comment ?**
  - **Une réunion publique de lancement (3 décembre 2018)**
  - **Des ateliers sur chacune des orientations proposées (1 atelier par mois entre février et mai 2019)**
  - **Une réunion publique de restitution (avant l'été 2019)**

# Quelques données

- 2330 personnes de + 60 ans dont 930 de + 75 ans

De 16 à 20 % de la population en 20 ans

Augmentation pour l'ensemble de la tranche 60 ans et plus (en particulier 75 à 89 ans)

- Indice de vieillissement de la population (58,7) moins important que pour la Métro (70,6) et la France (75,5)

• Proportion de personnes âgées selon les quartiers d'habitation : Villancourt, Arc-en-Ciel, Centre-Bourg, Grand Galet, Iles de Mars/Olympiades

- Montant moyen des retraites inférieur aux moyennes Métro, Isère et France

# Quelques données

- 191 bénéficiaires de l'APA dont une part importante de personnes âgées très dépendantes (GIR 1 et 2) en comparaison avec la Métro et l'Isère

En majorité choix du maintien à domicile

- 243 personnes suivies par l'assistante sociale personnes âgées (en majorité pour l'accès aux droits, les difficultés financières et le maintien à domicile)

- Accueil de jour peu sollicité par les pontois en comparaison avec la Métro et l'Isère :

- 4 pontois accueillis au centre des Alpains à Grenoble

- 4 pontois suivis dans le cadre du dispositif MAIA

=> Un besoin important non couvert (pas de chiffres précis)

# Quelques données

- Taux de propriétaires chez les + 60 ans nettement inférieur (environ 64%) aux taux Métro, Isère et France (environ 76 % en moyenne)
- Taux de locataires d'un logement HLM important (environ 24 % contre 12 % en moyenne)
- Part importante de personnes vivant seules
- Logements PMR :
  - 31 logements PMR recensés (dans le parc social)
  - 8 demandes recensées (dans le parc social) pour une adaptation du logement liée au vieillissement (sous-évaluation possible)

# Enjeux liés au logement (cf. PLU)

- Développer les nouveaux logements sociaux plutôt en dehors des quartiers qui concentrent déjà une forte part de locatif social tels qu'Iles de Mars / Olympiades et Taillefer Marcelline
- Diversifier les typologies des logements sociaux, avec plus de T1, T2 et T3
- Poursuivre les projets de renouvellement et de réhabilitation des parcs de logements vieillissants et plus largement d'amélioration du cadre de vie
- Accroître la qualité et l'attractivité des espaces publics et de loisirs et développer davantage de liaisons modes doux en vue de décroisonner les quartiers
- Intégrer les quartiers dans les dynamiques des projets structurants de la commune comme la centralité Nord
- Contribuer à plus de mixité fonctionnelle : équipements, commerces, emplois ... dans les quartiers à forte dominante résidentielle
- Préserver / conforter le rôle social de la ville de Pont de Claix comme une commune du cœur métropolitain, accueil de familles à bas revenus

# Enjeux liés au vieillissement

- Perte d'autonomie, isolement, accessibilité des services, adaptation des logements, accès aux droits, soutien aux aidants
- Différents intervenants :
  - ARS : grandes orientations nationales déclinées par région
  - Département (chef de file) : coordination départementale et financements (aides sociales, MDA, Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère)
  - CCAS : accompagnement de proximité
  - Associations locales : UNRPA, Club du temps libre

# Actions du CCAS

- **Services de la vie quotidienne : portage de repas 7 jours/7 (115 personnes), déjeuners possibles à l'EHPAD (20 personnes) ou au self des communaux (7 personnes), déplacements avec le « Fil », visites de convivialité, téléalarme, ateliers et animations (ex : ateliers bien être)**
- **Service social : assistante social, référentes APA**
- **Lien social : colis de Noël, repas des aînés, plan canicule, plan grand froid, semaine bleue**
- **Un projet d'accueil de jour à l'EHPAD**

# Les établissements

- **Différents types d'établissements :**

- **EHPAD : pour des personnes autonomes ou dépendantes**

- **Résidence autonomie : non médicalisé, principalement pour des personnes autonomes**

- **Domicile collectif ou petite unité de vie : non médicalisé, pour des personnes autonomes ou en perte d'autonomie (faiblement dépendante)**

=> L'hébergement peut être définitif ou temporaire (de 1 à 4 mois par an)

- **Établissements recensés dans l'environnement proche :**

- **4 EHPAD à Pont-de-Claix, Echirolles, Vif**

- **1 résidence à Echirolles comprenant 76 logements dont 69 T1bis (environ 22€/jour), 5 T2 (environ 28€/jour) et 2 appartements d'accueil temporaires (environ 18€/jour)**

- **1 résidence à Claix comprenant 21 logements (environ 26€/jour pour une personne seule et 32€/jour pour un couple, repas à 5,79€ pour les résidents)**

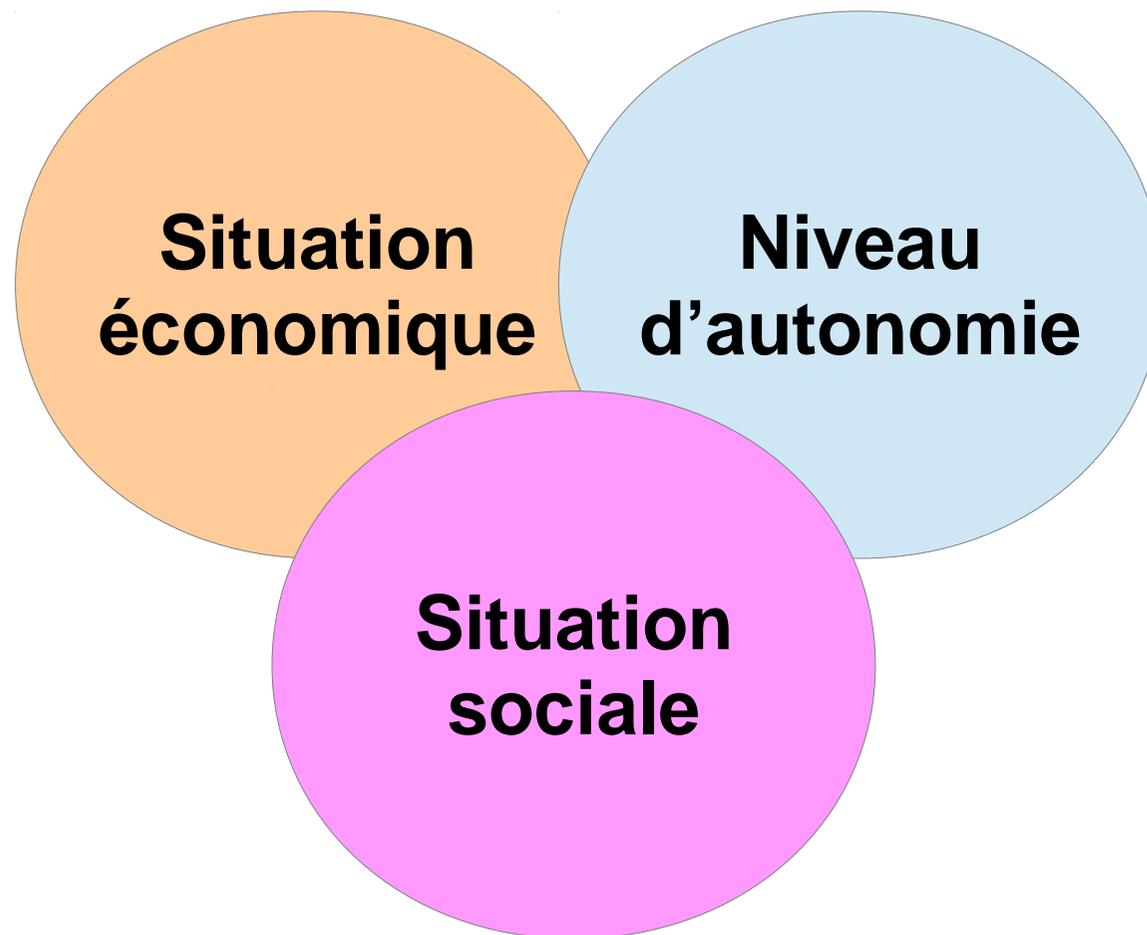
# Les services

- **Types de services en résidence autonomie :**
  - **logement privatif pouvant accueillir les meubles personnels et l'environnement habituel, et disposer du téléphone et de la télévision**
  - **mise à disposition et entretien des espaces collectifs**
  - **offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de la résidence ou à l'extérieur**
  - **accès à un service de restauration**
  - **accès à un service de blanchisserie**
  - **accès à internet (dans au moins une partie de la résidence)**
  - **accès à un dispositif de sécurité et d'assistance 24h/24**
  - **accès aux animations et activités au sein de la résidence ou à l'extérieur**
  - **prestation repas (livré ou en salle) incluse ou facultative**
  - **appel à service d'aide à domicile ou de soins à domicile si besoin**

# Evaluation de la politique communale en direction des personnes âgées

- **Préconisations émises en 2016 :**
  - observation permanente et partagée des besoins du public âgé
  - plus de transversalité et de coordination
  - meilleure lisibilité de l'offre et du suivi de l'activité des services
  - maintien de l'offre de services (optimisation à la marge)
  - prise en compte des enjeux de mobilité
  - réflexion sur les critères d'accès aux services
  - soutien aux structures et aux actions favorisant le lien social
  - besoins exprimés par les aidants

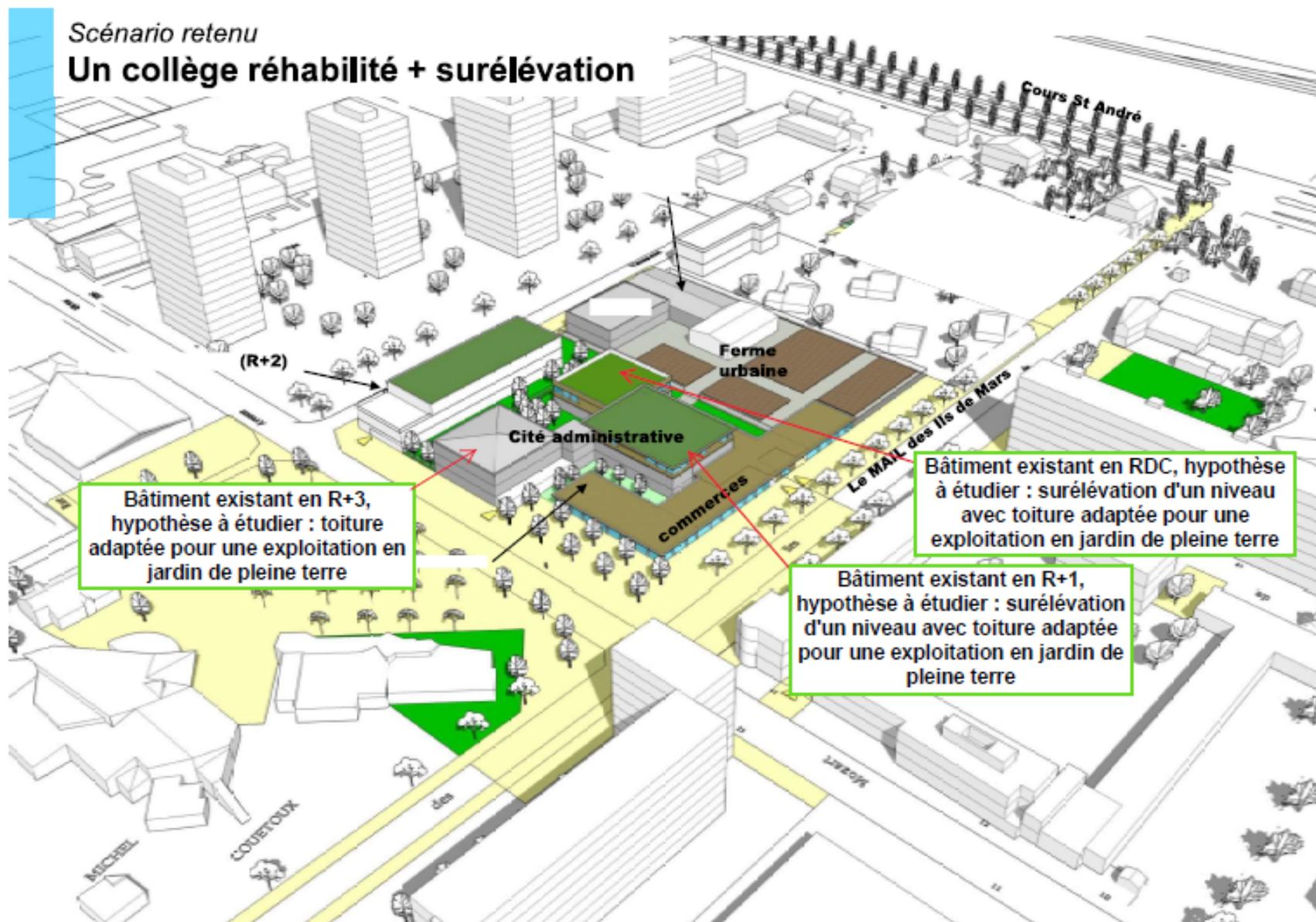
# En résumé



# Ce que pourrait devenir le collège...

Scénario retenu

## Un collège réhabilité + surélévation



# Ce que pourrait devenir le collège...

